



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITÉ SANITAIRE HALIEUTIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 001/6281DAOOILABCC-MPEB/ASH/PRMP/UGPM25

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 08/04/2025 publié dans LES NOUVELLES en date du 16/04/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AUTORITÉ SANITAIRE HALIEUTIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Analyses officielles des produits de la pêche et d'aquaculture par des laboratoires accrédités nationaux et ou internationaux dans le cadre de la réalisation de plan de surveillance de l'ASH réparties en trois (03) lots, Lot01:Analyses physico-chimique de l'eau,Lot02: Recherche des vibrios potentiellement entérotoxigènes dans les produits de la pêche et d'aquaculture,Lot03: Diagnostic des maladies aquatiques [Contrat - cadre]** ". Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RAKOTOARIVONY Marie Christiane
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Bureau ASH Rue Farafaty Ampandrianomby

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 3: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Bureau ASH Rue Farafaty Ampandrianomby Antananarivo 101 porte 02 RDC au plus tard le 04/09/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à Le 05/08/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS